HERVE BRABANT
... au programme ce soir à l'Hippodrome de Tourcoing. 85145d

TOURCOING

AUJOURD'HUI, SAMEDI 7 JANVIER :

Bains municipaux : de 9 h. à midi et de 14 à 19 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi. Fermés l'après-midi.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi.

La nouvelle installation de la Halle

Dans notre numéro du 1er janvier, nous avons publié un arrêté de M. le Maire, relatif aux modifications apportées à l'article 37 du règlement des Halles, article qui a trait à la location des locaux. Les prix demandés aux marchands ont subi une élévation; mais ils se justifient par un meilleur aménagement des Halles, dont nous avons déjà parlé.

Un rapport, présenté au Conseil municipal par M. Nys, au nom de la Commission des Halles et Marchés, indiquant bien les améliorations apportées, il nous paraît intéressant d'en donner une analyse.

Jusqu'en 1913, la Halle principale se trouvait dans le vaste immeuble converti alors en Hippodrome. Cette désaffectation fut décidée par suite du peu de faveur dont jouissait l'établissement auprès de la population. Le nombre des marchands qui y occupaient des boutiques était, en effet, dérisoire.

L'Administration municipale avait jeté son dévolu sur un terrain moins vaste, tout à côté : les 700 mètres carrés de la poissonnerie.

Provisoirement, on y installa les services de la criée et les étals de marchands de poissons furent convertis en boutiques pour les marchands de la grande Halle.

La guerre empêcha la construction des bâtiments prévus sur l'emplacement de la poissonnerie, et, jusqu'en 1920, les anciens étals demeurèrent. Ces installations, dit le rapporteur, se trouvaient dans un état lamentable et il n'était pas possible qu'une ville de l'importance de Tourcoing continuât de maintenir l'emploi, comme Halle, de semblables ruines.

C'est alors, qu'au cours de 1921, fut bâtie cette Halle prévue, de plus bel aspect, dont nous avons eu l'occasion de faire la description.

Mais le prix élevé des matériaux de construction a obligé la Municipalité à rechercher notamment dans un prix supérieur des locations de boutiques, un amortissement à la dépense engagée.

Nous avons, en publiant l'arrêté de M. le Maire, indiqué les prix de locations; nous ne les répéterons pas, n'ayant voulu, en donnant une analyse du rapport de la Commission des Halles, qu'indiquer la raison de la majoration.

Les marchands, s'ils payent plus cher, ont gagné au change pour leurs commodités.

DES TROUS À BOUCHER DANS NOS RUES. — Nous savons très bien que la réfection nécessaire de toutes les chaussées ne peut s'effectuer en un jour. Cependant, depuis que neige, grêle ou pluie ont amené de la boue dans bon nombre de rues où ne passent pas au gré de chacun les balayeuses mécaniques, on s'aperçoit davantage d'ornières qui pourraient peut-être être comblées en attendant le travail d'ensemble. Les voitures pressées passent, leurs roues font gicler la boue des ornières dont les piétons ne perdent rien.

On nous signale, ici et là, des parties de chaussées où les piétons s'avancent anxieux. Hier, un affaissement s'est produit rue de la Latte, vis-à-vis du numéro 10. Il a été indiqué par la police au service de la voirie.

Nous ne doutons pas que celui-ci fera exécuter d'urgence une réparation indispensable à cet endroit, pas plus qu'il s'efforcera, en cette période plus occupée que son personnel, de donner satisfaction aux désirs des uns et des autres.

PATTYN, 9, rue de Gand. Grand choix de Chapeaux et Fourrures. Hautes Nouveautés. Fournitures détail. Orangers. 85161d

MEDAILLE MILITAIRE. — A l' « Officiel » du 5 janvier, est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à compter du 16 juin 1920, M. Ferraille Fernand-J.-B. Notre concitoyen habite rue de Mézières, 24.

ENFIN SI VOUS VOULEZ de tout pour rien voyez plus loin l'annonce **LUTTEZ CONTRE LA VIE CHERE.** 85151

MORT D'UN VETERAN DE 1870. — On annonce la mort de M. Jean-Louis Lallemand, ancien administrateur et président de la Caisse d'Épargne de la Croix-Rouge, médaillé du Comité des Habitations à bon marché, et titulaire de la Médaille de 1870-71, décédé à l'âge de 70 ans, à son domicile rue de la Marlière, 30.

Les funérailles auront lieu, aujourd'hui, samedi, à dix heures, en l'église de la Marlière.

MEUBLES DE LUXE. Fabrication supérieure. A. De Greve, 167-169, r. Pellart, Rx. Tél. 377.

LA VERIFICATION DES POIDS ET MESURES EN 1922. — Jusqu'à nouvel ordre, les opérations ont lieu tous les jours (excepté le samedi), au bureau des poids et mesures, 12, rue de l'Est.

Les poinçons de l'année sont à la lettre C.

Tous les objets doivent être présentés en parfait état de propreté.

Les marchands ambulants doivent se mettre en règle avant le 31 mars.

L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE (2e partie et retardataires de la 1re partie). — Exceptionnellement, le paiement des mandats aura lieu lundi prochain 9 janvier 1922, de 9 h. à 11 h.

LES PUPILLES DE LA NATION. — La Mairie nous communique :

« Les personnes qui n'ont pas touché la subvention du 4e trimestre 1921, le 6 janvier, devront se présenter au percepteur, rue Nationale, 130, pour le 12 janvier au plus tard.

» Se munir du certificat vert.

» Heures d'ouverture des bureaux : de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. »

A QUI LA PIECE DE TISSU ? — Une pièce de tissu d'un métrage de 60 mètres environ, a été déposée hier, au commissariat de la rue Nationale par une femme habitant Mouvaux. Celle-ci a déclaré que cette marchandise était tombée d'un camion se dirigeant vers Tourcoing, par la rue de Paris.

ALLUMEZ VOS PHARES. — La police a verbalisé à la charge des propriétaires des automobiles 21066-7037-D et 9190-E-8, pour défaut d'éclairage à l'arrière de leur voiture.

Communications

ROUBAIX. — Cheval Nadand (Société Nationale). — Ce soir, samedi 7, à 20 h., grande réunion et répétition générale.

— La Prévoyance du Foyer, 71, rue Descartes. — Dimanche 8, de 11 h. 15 à midi 30, 1re perception de l'année et mise à jour des cotisations en retard. Prennent appel aux retardataires pour qu'ils mettent leur compte à jour.

— Harmonie du Moulin. — Ce soir répétition générale.

— Syndicats des Voyageurs et Représentants de commerce de Roubaix-Tourcoing et environs. — Réunion du Conseil d'administration, samedi 7, à 18 h., Café Augen-Parade.

— Amicale des Bestiaux. — Assemblée dimanche prochain 8, à 9 h. 30, chez Henri Keens, 18, rue Neuve. Paiement des cotisations. Remise des cartes pour l'année 1922.

— Société l'Employé. — Recette mensuelle dimanche 8 au siège social, Café du Gymnase, 6, rue du Grand-Chemin, de 10 h. à midi. MM. Delecolle, Longuépé et Lambre, sont désignés pour aider M. Tiberghien, MM. Bouvry et Flahaut seront à la disposition des sociétaires pour renseignements, changements d'adresse et confection des nouveaux livrets.

— Union Amicale des Tailleurs de Roubaix-Tourcoing et la banlieue. — Réunion lundi 9, à Tourcoing, rue Nationale, Café du Dunkerque, à 17 h. 30. Partie du tarif: Comptes-rendus de fin d'année; nouveau prix de façon; renouvellement partiel de la commission.

— Cercle Roubaisienne. — Samedi 7, à 20 h., au siège, répétition générale; étude d'un nouveau chœur.

TOURCOING. — Cercle Orphéonique l'Amitié du Blanc-Seau. — Ce soir, samedi, à 20 h., nouveau chœur à l'étude, répétition partielle pour les barytons et basses; à 20 h. 30, ensemble.

— Orphéon Tourquennois. — Demain, dimanche, à 11 h., au local, Café du Violon d'Or, répétition générale des chœurs pour le prochain concert.

LILLE

LA QUESTION DE LA GARE

Aux « Amis de Lille ». — Le secrétariat des « Amis de Lille » nous prie d'insérer la note suivante :

Le syndicat d'initiative les « Amis de Lille » qui, au 31 décembre 1921, comptait 2.000 membres, a eu le regret d'enregistrer ces derniers jours, en tout et pour tout, 67 démissions.

Il avait été dit, on peut se le rappeler, qu'à la suite de l'attitude prise par le Comité des « Amis de Lille » en faveur de la gare de passage, un certain nombre de démissions s'étaient produites.

Un referendum? — « La Dépêche » a reçu d'un de ses lecteurs une lettre proposant que la question soit décidée par un referendum de la population lilloise.

UNE REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La question de la Gare. — La Chambre de commerce de Lille s'est réunie vendredi après-midi à son siège, sous la présidence de M. le Préfet du Nord.

Il a été procédé à l'installation des membres élus, le 18 décembre: MM. Joseph Béghin Emmanuel Descamps et A. Tafin-Lefort et au renouvellement du bureau. Ont été réélus, sans concurrents: président, M. Alfred Descamps; vice-présidents, MM. René Baudon et Georges Masquelier; secrétaire, M. Georges Guilbaut; trésorier, M. Michel. Scalbert; membres correspondants, MM. Etienne Crespel, Paul Rouzé, Georges Wiart; présidence des Commissions de législation M. René Baudon; des douanes M. Paul Le Blan; des transports, M. Maurice Wallaert.

M. le Président fait connaître qu'il a vu mercredi dernier à Paris, M. Javary, ingénieur en chef de l'exploitation de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Celui-ci lui a répété que les Lillois auront la gare qu'ils voudront, quoique au point de vue technique une gare de passage soit plus facile pour les commodités de l'exploitation. la Compagnie reconnaît que la gare de Lille doit être faite pour les habitants, et que dès lors il appartient à ceux-ci de marquer leurs préférences. La Compagnie est très heureuse de n'avoir pas à prendre parti dans la question qui reste purement locale.

En ce qui concerne la gare de passage projetée, M. Javary a déclaré qu'elle serait en recul non point de 450 mètres mais de 350 à 600 sur la gare actuelle.

Dans le cas où la gare terminus serait maintenue, M. Javary a affirmé que ses installations seraient prévues avec une ampleur telle qu'elle suffira aux besoins de Lillois pour un très lointain avenir et que les manœuvres des trains s'y effectueront avec la plus grande souplesse et la plus entière sécurité.

MORT SUBITE D'UN MOUSCRONNOIS A LA MAISON D'ARRÊT. — M. Louis Hag, 25 ans, de Mouscron, arrêté à Tourcoing pour outrages aux agents, rébellion et ivresse et amené hier à la maison d'arrêt de Lille où M. Glorian, juge d'instruction, lui avait fait subir un premier interrogatoire, est décédé subitement hier dans la soirée. Le docteur Coppens, appelé à la prison, ne put que constater le décès qu'il attribue à une congestion pleuro-pulmonaire.

La famille avisée immédiatement est arrivée ce matin. Le corps a quitté la maison d'arrêt vendredi à quinze heures, dans un fourgon automobile à Mouscron où auront lieu les funérailles.

SOCIETE D'HORTICULTURE DU NORD DE LA FRANCE. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 8 janvier, à 17 h., au Palais-Rameau, à Lille. A l'ordre du jour: allocution du président. Compte financier du trésorier pour 1921. Rapport du secrétaire général pour 1921. Election du tiers sortant des administrateurs: proclamation du résultat du scrutin. Tombola de plantes variées.

L'AFFAIRE BABELIN. — M. Babelin, interrogé par M. Laugier, juge d'instruction à Paris, a déclaré qu'il ignorait la provenance des titres et que sa bonne foi reste entière.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI. — Holtz fera sa peine. — Jacques Holtz qui, demeuré français, a été condamné à cinq ans de détention et dix ans d'interdiction de séjour, accomplira sa peine, car il a laissé passer le délai imparti pour la demande de pourvoi en cassation.

Le condamné a été transféré à la maison d'arrêt de Lille, en attendant d'être dirigé sur la maison centrale de Clairvaux, où il aura à purger sa peine.

UNE PORTE SUR LA TÊTE. — Tandis qu'il travaillait aux Ateliers du chemin de fer où il est occupé, M. Ferdinand Lahaut, 25 ans, reçut sur la tête une lourde porte qui lui fractura le crâne. Le blessé a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur où il subira l'opération du trépan.

CHUTE GRAVE. — Vendredi matin, M. Albert Dillies, 24 ans, domicilié à La Madeleine et employé à la brasserie Beyleman, rue de la Louvière, a été trouvé dans une des caves de cet établissement gisant sur le sol, inanimé.

M. Dillies, qui avait une fracture du crâne, a été conduit d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur dans un état désespéré. On ignore les circonstances de l'accident.

SE BOIT CHAMPAGNE MERCIER ÉPERNAY PARTOUT
Agents: A. LASSALLE & Cie
3, rue Sec-Arembault, 3, LILLE. — Tél. 20.02

NOUVELLES RELIGIEUSES

LES PÈLERINAGES FRANÇAIS A JERUSALEM. — L'œuvre des pèlerinages à Jérusalem, sous le Patronage de Saint-Louis, bénie et encouragée par les Souverains Pontifes, ayant repris ses anciennes traditions, organisera, comme avant la guerre, pour 1922, deux pèlerinages français aux Lieux-Saints.

Le premier pèlerinage partira le 30 mars pour passer la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques à Jérusalem.

Le deuxième pèlerinage aura lieu pendant les grandes vacances. Ce sera plus spécialement le pèlerinage des professeurs et des étudiants.

Il suivra un très bel itinéraire qui permettra aux pèlerins d'entrer en contact avec tous les souvenirs chrétiens de l'Orient.

On peut demander, dès maintenant, le programme détaillé à M. le secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris (XIVe).

DIOCESE DE LILLE. — Nomination ecclésiastique. — Par décision épiscopale M. Paul Soots, précédemment directeur au Petit Séminaire d'Haubourdin, est nommé directeur au Grand Séminaire d'Annappes, et auxiliaire de la paroisse.

SARDINES COCAGNE
GARANTIES
HUILE D'OLIVE PURE 83902

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Association amicale des anciennes élèves de l'école rue d'Oran. — Dimanche 8 courant, à 10 h., salle de l'école réunion obligatoire de toutes les personnes inscrites. Ordre du jour très important. Paiement des cotisations; bail du 20 janvier 1922; questions diverses. Les nouvelles cartes seront à la disposition des membres, elles seront exigées pour l'entrée au bal.

— Association amicale des anciennes élèves de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie. — Dimanche prochain, 8, réunion générale, à 3 h., au siège de l'Amicale. Ordre du jour: Tombola et distribution de livres.

— Amicale des Arts. — Les réunions hebdomadaires interrompues par suite des fêtes de Noël et de Nouvel An, reprendront comme par le passé le samedi à 19 h., à l'école rue des Arts.

— Association des Anciens Élèves du Pensionnat Saint-Louis. — Dimanche prochain, 8 janvier, à 11 heures, messe mensuelle, dite pour les anciens élèves décédés, suivie de la réunion générale. Ordre du jour: Comptes-rendus moraux et financier; souhaits à M. le Gouverneur et à M. le Directeur.

— ATTELOIS. — Association amicale de la Ballerie. — La réunion mensuelle est remise au dimanche 15 janvier.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Saison lyrique 1921-1922. — Dimanche, en matinée, à 15 heures précises, « La Mascotte », l'amusante opérette en trois actes de Chivot et Duru, musique d'Edmond Audran. En soirée, à 20 h. précises, « Faust », l'immortel chef-d'œuvre de Gounod. Le corps de ballet paraîtra aux deux représentations.

La location est ouverte en permanence au 16 de la rue de la Gare.

— Casino-Théâtre. — Ce soir, samedi, à 8 heures, « Le Jour et la Nuit ». — Dimanche, en matinée, à 3 heures, grande représentation de gala : « Mignon », avec le concours de Mme Cluzel-Tezzani, de l'Opéra de Londres; Mme Charpantier, de l'Opéra-Comique; M. Mille, de l'Opéra de Lyon; M. Delpany, de l'Opéra d'Alger. — Dimanche, en soirée, à 8 h. : « Mam'zelle Nitouche ». — Lundi, en soirée, à 8 heures : « Le Jour et la Nuit ». — La location, 12, place de la Liberté.

— Central-Ciné-Théâtre (rue du Vieil-Abreuvoir). — Les Roubaisiens amateurs de beaux spectacles doivent encourager l'administration du Central-Ciné-Théâtre en assistant très nombreux demain, en matinée, à 15 h. 30, à la représentation de : « On nait esclave » et « Un mariage d'autrefois ». Ce sera un spectacle de gala où le Cercle mixte « Les XIII » se surpassera.

Prix des places : 5 fr., 3 fr., 1.50. La location 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

— Le Cercle mixte « Les XIII » et le tricentenaire de Molière. — Le Cercle « Les XIII » se prépare à fêter dignement le tricentenaire de Molière; il donnera une brillante représentation de « L'Avare », avec les traditions conformes au répertoire de la Comédie-Française. Le Cercle « Les XIII » n'a pas voulu rester en retard sur les autres villes françaises pour honorer la mémoire du grand auteur comique tant apprécié et admiré.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Dimanche 8 janvier, matinée à 3 heures : Dernière représentation du « Mariage parisien », opérette à grand spectacle en trois actes, musique de H. Goublier fils, Bataille de fleurs, Deux grands ballets. — Le soir, à 8 h., « Les Mousquetaires au Couvent », l'amusante opérette de Louis Varney. Au 1er acte, grand ballet villageois. — Lundi, à 8 heures, dernière représentation de : « Orphée aux Enfers », opéra-bouffe-féerie en trois actes quatre tableaux, musique de J. Offenbach. Grande mise en scène. Trois grands ballets. Apothéose. — La location est ouverte comme d'usage.

— Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole du Calvaire. — La Commission de l'Amicale rappelle à tous ses membres, ainsi qu'à leurs familles, qu'un grand concert leur sera offert le mardi 17 janvier, à 8 heures, dans la salle du Cinéma, rue Houchard. Ouverture à 7 h. 30. L'Orphéon Tourquennois prêtera son concours.

L'ŒUVRE ADMIRABLE de G. Champavert : « Mea Culpa » (nouvelle version), sera présentée du 6 au 12 janvier au Splendid-Cinéma, 17, rue des Anges, Tourcoing. C'est avec une profonde émotion que nous reverrons à l'écran la tant regrettée Suzanne Grandais, dans ce beau film où elle a su faire couler de douces larmes. 85156d

TOURCOING

TOURCOING HIPPODROME Direction FICO

Programme des 7, 8, 9 janvier. — Fromage, vue comique; Fulchérie à un auto, comique; Le drame des Eaux Mortes, drame 4 parties; L'Etreinte de la Fieuvre, 1re et 2e épis, La Rose, avec Signoret, comédie. L'Orpheline, 12e et fin. Location gratuite de 10 h. à 12 h. 1/2. 85141

NORD

DOMMAGES DE GUERRE

LES INDEMNITÉS A DES INCAPABLES

Voici le texte de la lettre adressée sur cette question, comme nous l'avons dit hier, par M. Loucheur, ministre des Régions libérées, à M. Bersez, sénateur du Nord :

Vous avez bien voulu me transmettre, en la signalant d'une façon toute particulière à mon attention, une lettre de M. X..., relative au projet de loi déposé par le Gouvernement, fixant les pouvoirs du Tribunal des dommages de guerre, en ce qui concerne les indemnités allouées à des incapables.

Ce projet dispose qu'en l'absence de recours de l'Etat contre la décision de la Commission cantonale, les indemnités allouées aux incapables ne peuvent être diminuées par le Tribunal des dommages de guerre.

M. X... estime que si les mots « en l'absence de recours de l'Etat » sont maintenus dans ce texte, rien ne sera changé à la situation actuelle, puisque c'est généralement sur les conclusions de l'agent administratif que le Tribunal des dommages de guerre réduit l'indemnité allouée au mineur par la Commission cantonale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. X... se méprend sur le sens du mot « recours ».

Il faut entendre, par ce terme, l'appel au Tribunal des dommages de guerre régulièrement interjeté dans les formes et délais prescrits par la loi.

Telle qu'elle est rédigée, la disposition projetée ne peut donner lieu à équivoque. Elle interdit formellement la révision par le Tribunal des dommages de guerre, dans un sens contraire aux intérêts des mineurs, des décisions des Commissions cantonales, lorsqu'il s'agira, « soit de décision homologuant des procès-verbaux de conciliation non susceptibles d'appel, mais contre lesquelles l'Etat n'aura pas exercé son recours dans le délai légal ».

Par contre, il ne saurait être question de retirer à l'Etat le droit de recours qu'il tient de la loi, car, s'il a paru contraire à l'équité de traiter les incapables plus défavorablement que les autres sinistrés au point de vue de l'évaluation de leurs dommages de guerre, il ne serait pas moins injuste de leur assurer une situation privilégiée en privant l'Etat, vis-à-vis d'eux, de ses moyens normaux de défense.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS DU NORD SE TIENDRA A LIÉGE

Le sixième congrès de l'Union des Syndicats de Cheminots du réseau du Nord se tiendra les 8 et 9 janvier à Liége.

Pourquoi ce congrès français aura-t-il lieu en Belgique ? parce que les cheminots du Nord belge sont affiliés à la Fédération des Cheminots et à la C. G. T.

Au congrès national de 1921, avant la rupture entre les partisans de M. Bidegaray et ceux de M. Monmousseau, les communistes n'acceptèrent pas le vote des cheminots du Nord belge, favorable à M. Bidegaray. Il y eut de véhémentes protestations, puis la rupture définitive et enfin les incidents du fort Baudin.

C'est sans doute pour démontrer qu'ils ne veulent pas se séparer de leurs camarades du Nord belge que les militants de Syndicats du Nord ont décidé de convoquer ce congrès à Liége.

LES BONS DE MONNAIE INFERIEURS A 5 FR. — La Préfecture du Nord nous communique : « La date du 15 septembre a été fixée, par l'arrêté du 29 juillet 1921, comme terme des opérations d'échange à guichets ouverts des bons de monnaie inférieurs à 5 fr. Les particuliers n'ayant pas présenté leurs billets de moins de 5 francs au remboursement avant le 16 septembre dernier, peuvent obtenir le paiement de ces coupures en suivant la procédure prévue pour l'échange des billets d'une valeur supérieure.

» Il leur appartient, par suite, de rédiger une demande à la mairie de leur domicile, puis de remettre celle-ci après visa, à un comptable du Trésor, en y joignant leurs bons de monnaie. »

UN NOYÉ A COURCHELETTES. — Le cadavre de M. Louis Hubert, journalier, âgé de 62 ans, a été retiré du canal. On croit à un accident.

COMMIS DES TRESORERIES ET RECETTES. — Un concours pour l'emploi de commis stagiaire du personnel des Trésoreries générales et des Recettes des Finances aura lieu le 14 mars prochain.

Pourront y prendre part les candidats âgés de 18 ans au moins, de 34 ans au plus, au 1er janvier 1922.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Trésorerie générale du Nord, qui recevra jusqu'au 18 janvier 1922 les demandes d'inscription.

HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
La plus ancienne, la plus réputée.
Refuser les imitations : aucune n'a pu l'égaler. 79087

PAS-DE-CALAIS

ARRESTATION D'UN CHEF DE BANDE A AVESNES. — René Doucet, le chef d'une bande qui mettait la région de Vervins en coupe réglée, a été arrêté et écroué à la prison de Vervins.

On relève plus de vingt cambriolages à la charge de cette bande.

LES ACCUSATIONS MENSONGÈRES D'UN ASSASSIN A HARNES. — Condamné aux travaux forcés à perpétuité, en décembre 1920, Charles Dépres avait dénoncé ses oncle et tante et sa femme et sa cousine, comme ayant coopéré à ses crimes. Une enquête vient d'être ouverte et a permis de constater que les accusations de Charles Dépres étaient fausses.

LE « DISPARU » D'OSTROHOVE SERAIT ALLÉ SE PROMENER A PARIS. — Nous avons relaté en son temps la disparition mystérieuse d'Henri Delamarre, âgé de 22 ans, jardinier à Ostrohove.

L'opinion publique s'était émue de cet événement : elle voyait un crime dont elle désignait presque les auteurs.

Mais voici que, jeudi soir, Mme Blausse-Falempin, demeurant à Boulogne, rue de la Porte-Gayolle, a déclaré à la gendarmerie que son frère Fernand Falempin, 22 ans, travaillant à Abbeville pour le compte de l'entreprise Variet, de Boulogne, avait vu, le 19 décembre, Henri Delamarre prendre l'express de Paris de 6 h. 44 en gare des Tintelleries. Fernand Falempin avait même remarqué que le jardinier avait les vêtements souillés.

Nous avons annoncé que le « disparu » avait déjà plusieurs fugues à son actif ; cette déclaration laisserait donc supposer qu'il est allé de nouveau se promener à Paris.

BELGIQUE

LES CHEMINOTS FRANÇAIS A LIEGE

C'est à Liège que se tiendra les 8 et 9 courant le sixième Congrès du Syndicat des Cheminots du Nord. On sait que les cheminots du Nord-Belge sont affiliés à la Fédération des cheminots et à la C. G. T. Au Congrès national de 1921, avant la rupture entre les partisans de M. Bidegarray et ceux de M. Monmousseau, les communistes n'acceptèrent pas le vote des cheminots du Nord-Belge, favorable à M. Bidegarray. Il y eut de véhémentes protestations, puis la rupture définitive.

LA SPECULATION

La naissance de la Campine à l'industrie, donne lieu à des spéculations incroyables sur le terrain. C'est ainsi qu'à Genek, un paysan a revendu pour 15.000 francs à un industriel, un hectare de terrain qui lui avait coûté 1.250 francs.

LA LEVÉE DE 1922

La levée de cette année comprend les jeunes gens des classes de 1921 et 1922 ou rattachés à ces classes.

LES SURTAXES D'ENTREPOT

La presse d'Anvers et du Havre recommencent la polémique à propos des surtaxes d'entrepôt qui se lient pour la Belgique à beaucoup de questions. L' « Action Nationale » d'Anvers conclut comme suit un article sur la matière :

« Si, en effet, la France est un gros client de la Belgique celle-ci est un très gros client de la France. C'est donc dans un régime de concessions réciproques qu'il faut chercher la solution de nos différends économiques et non en dressant des « défenseurs » irréductibles les uns contre les autres. »

UNE FABRIQUE EN FEU
100.000 francs de dégâts

Le feu a éclaté dans la salle des machines de la fabrique de cartonnage de M. Winderickx, à Alsemberg. On tenta de circonscrire le sinistre au moyen de la pompe à bras de l'établissement. Malgré les efforts des sauveteurs, les flammes se communiquèrent au magasin contenant 25.000 kilos de papiers prêts pour l'expédition et un grand stock de boîtes en carton.

On parvint à préserver les dépendances de la fabrique et, à une heure du matin, l'incendie était maîtrisé.

De la salle des machines et du magasin il ne reste plus que des murs calcinés. Tout le contenu de ces bâtiments a été anéanti. Les dégâts sont évalués à plus de cent mille francs. L'incendie a été provoqué, supposet-on, par la chaudière de la machine. La gendarmerie de Linkebeek a ouvert une enquête.

LA VALEUR DU FRANC FRANÇAIS AUX CHEMINS DE FER BELGES

Le Comité de direction du département des chemins de fer de l'Etat belge vient d'informer les chefs de stations du réseau belge, que le taux de l'agio, fixe à 4 p. c. par l'ordre spécial du 14 novembre 1921, est porté à 5 p. c., jusqu'à nouvel avis, à partir de ce jour.

LE SERVICE des CHEQUES FRANÇAIS

Pendant le mois de décembre 1921, le nombre d'affiliés est passé de 63,071 à 65,514.

Pendant ce mois, les inscriptions aux comptes se sont élevées à plus de cinq milliards 600 millions de francs se répartissant comme suit : versements fr. 1.069 millions, 190.000.68 ; virements (gratuits) fr. 3.607.520.764.70 ; chèques au porteur francs : 584.007.080.36 ; chèques nominatifs et divers fr. 423.565.843.84.

Le total des inscriptions, pour l'année 1921, s'élève à fr. 55.732.512,057.93.

Il est à remarquer que les virements et autres opérations, sans emploi de signes monétaires, représentent 79.9 p. c. du chiffre total.

STATION DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL AU CONGO

Il est question de construire une station radiotélégraphique à grande puissance près d'Elisabethville (Katanga), assurant les communications directes avec la Belgique.

L'ÉMIGRATION PAR ANVERS EN 1921

Le mouvement d'émigration par Anvers est en sérieux progrès.

56,727 émigrants se sont embarqués par notre port en 1921, contre 38,032 en 1920, soit une augmentation de 18,695 unités.

De ces chiffres, 39,626 émigrants ont passé en trafic direct ; 19,010 en trafic indirect le plus souvent pour les ports anglais.

Parmi les émigrants embarqués directement à Anvers, 1,315 étaient belges, 23,817 polonais, 3,337 tchéco-slovaques, 3,565 roumains. Il y avait 11,677 enfants parmi eux.

30,833 émigrants se sont embarqués pour l'Amérique du nord, 8,645 pour le Canada, 98 seulement pour l'Amérique du sud.

UNE CENTENAIRE A HERCHIES

La Belgique est décidément un pays où l'on vit vieux. Elle détient assurément le plus grand lot de centenaires. La petite commune d'Herchies a le sien, ou du moins l'aura le 1er août 1922, puisque c'est à cette date il y a cent ans que naquit Pierre-François Collin.

A l'occasion de la nouvelle année, le Conseil communal, avec le bourgmestre à sa tête, est allé complimenter le bon vieux et lui a ouvert une magnifique gerbe de fleurs.

Ce vénérable, pendant 80 ans, a exercé le dur métier de scieur de long. Il a bon pied et bon œil, et garde une superbe progéniture qui fait sa gloire et est sa fierté : une quarantaine d'enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Un de ses petits-fils est actuellement capitaine-commandant aux grenadiers, à Bruxelles.

En même temps que le centenaire, plusieurs noces d'or seront célébrées.

La commune d'Herchies, détient assurément le record de la longévité. Il y a quinze ans à peine, y est décédée une femme qui avait atteint l'âge très vénérable de 105 ans !

UN MARI SE SUICIDE SOUS LES YEUX DE SA FEMME ET D'UN BEBE A SERAING

Seraing, 6 janvier. — Le matin, au moment de se rendre à son travail, M. Gonze, âgé de 26 ans, 32, rue Ramoux, eut une discussion avec sa femme.

Peu après, Hubert Gonze sortit; il rentra chez lui ivre vers midi et demi. Une nouvelle dispute éclata entre les deux époux.

A la suite de cette deuxième querelle, l'homme prit son enfant dans ses bras, un tout jeune bambin, et l'embrassa comme s'il allait le quitter pour toujours.

Immédiatement après, le père du petit gosse saisit son revolver, et s'en tira un coup à la tempe. M. Gonze s'affaissa sur le parquet. La mère et l'enfant se mirent à pousser des cris.

UN MARI ASSOMME SA FEMME A COUPS DE TALON ET EST ARRÊTÉ

Bruxelles, 6janvier. — Les époux Vincke qui habitent au numéro 19 de la rue Thet, à Cureghem, s'adonnent à la boisson. Au cours d'une dispute, comme il en éclatait souvent, la femme aurait été assommée à coups de talon, d'après l'enquête. Elle était atteinte d'une fracture du crâne et avait plusieurs côtes enfoncées.

Le mari, son coup fait, alla déclarer à sa fille que sa mère était devenue folle. C'est alors que la police fut immortée.

UN ANCIEN PROFESSEUR SE DONNE LA MORT

Bruxelles, 6 janvier. — D..., âgé de 62 ans, professeur retraité de l'Institut des Sours-Muets de Berchem-Sainte-Agathe, demeurant avec sa femme rue de Grand-Bigard, était resté seul chez lui.

Lorsque vers midi et demi, Mme D... rentra, elle trouva son mari étendu tout enslanganté sur son lit. Le malheureux portait à la tempe droite une plaie béante. A côté de lui, se trouvait un revolver. Vers 3 h. 30, M. D... expira sans avoir repris connaissance.

On se trouve en présence d'un suicide, mais on se perd en conjectures sur les motifs qui ont déterminé l'infortuné professeur à se donner la mort.

AFFREUX ACCIDENT D'AUTOMOBILE
Un homme tué

Un affreux accident, dont la victime a succombé, s'est produit rue Royale, à Schaerbeek. Le nommé Louis Van Damme, demeurant, 41, rue Van Duyck, à Schaarbeek, se trouvait en stationnement avec une charrette à bras, chargée de fagots, lorsque une automobile prit le frêle véhicule en écharpe. La charrette fut précipitée sur le trottoir et l'infortuné Van Damme projeté sur le pavé.

Le conducteur de l'automobile, un nommé T..., demeurant rue Henri-Jacobs, ne put stopper à temps et Van Damme eut le crâne fracturé et des membres brisés. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

TRAM CONTRE AUTO
Trois blessés

Jeudi, à 11 h. 30 du soir, au carrefour des rues Rogier et de la Poste, à Schaerbeek, une auto, conduite par le chauffeur Blanquette, demeurant rue Belliard, a été prise entre deux trams.

L'auto fut défoncée et le chauffeur, lancé sur les pavés. Il a été gravement blessé à la tête et à la poitrine. M. Cienen, demeurant rue de la Bourse, et qui se trouvait dans l'auto, a de graves contusions à la tête et des blessures aux mains, faites par des éclats de verre.

M. Vandersticht, qui se trouvait sur la plate-forme du tram, a été lancé sur le trottoir et blessé à la tête. MM. Blanquete et Coenen ont dû être transportés à l'hôpital.

LA NATURE MEME
PARFUM DE MONNA VANNA

Cherry-Rocher
LIQUEUR

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

LE JURY DE LA PROCHAINE SESSION

La session ordinaire de la Cour d'Assises du département du Nord pour le 1er trimestre 1922, s'ouvrira au Palais de Justice à Douai, le lundi 23 janvier 1922, à 11 h. 30.

Parmi les jurés titulaires, nous relevons les noms de MM. Adrien Duflot, représentant, 69, rue de Soubise, à Roubaix; Jules Hasse, rentier, 15, rue Jouffroy, à Roubaix; Iréné Courtois, négociant à Tourcoing; Florimond Lecomte, tisserand, 75, rue Pierre-Catteau, à Wattrelos; Clovis Bommart, filateur à Gruson; Joseph Vernier, maître menuisier, 6, rue de Lannoy, à Roubaix; Léon Castel, épicier, à Wattrelos; Lévin Hazebrouck, fabricant à Comines.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 6 janvier 1922
Présidence de M. Godart

— Hausse illicite. — En septembre dernier, plusieurs bouchers de la région se voyaient dresser procès-verbal pour hausse illicite. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de vente au-dessus des prix fixés par les arrêtés préfectoraux. Comparaissaient aujourd'hui : M. Paul Toussel, boucher à Lille; M. Destailleur, boucher à Tourcoing, et deux bouchers en gros des Halles Centrales de Lille, M. Desrosnaucourt, de Bersée, et M. Fache, de Mérignies.

M. Destailleur aurait majoré, dans une livraison de rigot, de 0.60 centimes au kilo. Il expliqua avoir vendu au prix de vente, les frais du transport et de l'emballage de sa marchandise qu'il faisait livrer à domicile, à un client éloigné. Le Tribunal l'acquitte.

Les trois autres affaires sont mises en délibéré.

— Une quinzaine de procès-verbaux ont encore été dressés dans la journée de vendredi, par les inspecteurs de Lille.

Un récent arrêté préfectoral établit les prix de viande au détail, en multipliant les prix de gros à l'Abattoir, par un coefficient variable, suivant les qualités et catégories.

Les bouchers qui ne se sont point conformés à ces prescriptions, déclarent qu'ils n'ont pas eu notification de l'arrêté préfectoral.

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

Audience du vendredi 6 janvier 1922

— Alfred Leprêtre, soldat, détenu aux établissements pénitentiaires mixtes de Tunisie : Désertion à l'étranger en temps de guerre. Deux ans de prison.

— Joseph Espès, dit « Bleu », soldat au 176e R.I.: